

Reflots

N°147



www.mairie-vaux-le-penil.fr

Le magazine de l'information municipale - Novembre 2010

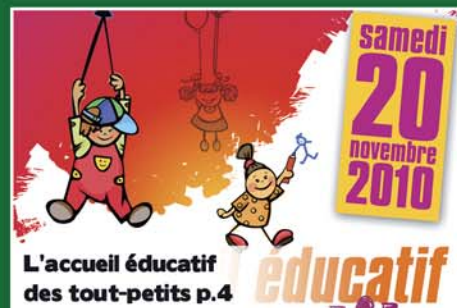


Urbanisme : un service municipal

Dans ce numéro...



Nouveautés au Marché ! p.3



L'accueil éducatif des tout-petits p.4



Festival sur l'engagement p.6



Médailles du Travail

Plusieurs Pénivauvois ont reçu la Médaille du Travail le 2 octobre à la Mairie, au titre de la promotion du 14 juillet 2010. **Argent** (20 ans d'activité) : Bernard Borowiec, Carole Brousse, Karine Gorge-Bernat, Florence Grassin, Alain Hervas, Faridé Izerouine, Olivier Jacob, André Kapamba, Patrick L'Etrop, Anne-Marie Le Pennuen, Françoise Le Piouff, Daniel Le Piouff, Nathalie Leblond, Dominique Penaro, Dominique Remaud et Philippe Tormo. **Vermeil** (30 ans) : Daniel Burlon, Patricia Cercus, Thierry Laballestrier, Thierry Lajugie, Clotilde Lamy, Michel Le Pennuen, Marc Leuzinger, Alain Marsac, Pascal Trouvé, Joël Zamora. **Or** (35 ans) : Pascal Bouffart, Patricia Colin, Françoise Guère, Evelyne Laheurte, Martine Marchand, Bernard Mermet, Jean-Louis Monot, Arlette Mouhot, Miguel Teixeira, Chantal Vannier. **Grand Or** (40 ans) : Dominique Garinet, Gérald Haye, Michelle Huguet, Germain le Goff, Michel Vidalenc. Félicitations aux récipiendaires !



Riche débat autour de l'hôpital de Melun

Près de 150 personnes ont participé au débat proposé par la Ville de Vaux-le-Pénil mardi 28 septembre à la Maison des Associations sur le thème "Quel hôpital pour Melun aujourd'hui et demain ?". Deux heures durant, en présence de nombreux élus, les échanges ont porté sur le projet de futur hôpital, les relations entre secteur public et secteur privé et la fermeture des urgences chirurgicales la nuit et le week-end. Aux côtés de Pierre Carassus avaient pris place Bernard Gasnos, président de la CAMVS, Fabienne Bezio, déléguée du personnel de l'hôpital et Jacky Laplace, conseiller général de Melun Nord, tous trois membres du conseil de surveillance de l'hôpital.



Grand succès du 1^{er} salon littéraire de Vaux-le-Pénil

Dimanche 10 octobre à la Ferme des Jeux, un public nombreux est venu rencontrer des éditeurs indépendants, des auteurs et des illustrateurs. Parmi les personnalités présentes : Marc Kravetz, grand reporter (photo de gauche) ayant reçu le prix Albert Londres, et Bernard Caron, historiographe de Vaux-le-Pénil. De nombreuses animations ont rythmé la journée. Ce premier salon littéraire était organisé par l'Association de la Ferme des Jeux, Familles laïques et Ciclop 77, en partenariat avec la bibliothèque municipale et la Mairie. Rendez-vous est pris pour la deuxième édition !



Vide grenier du Comité des Fêtes

Le traditionnel vide grenier automnal du Comité des Fêtes s'est tenu le 3 octobre au parc de loisirs de la Buissonnière. Vêtements, articles ménagers, bibelots en tout genre, livres et CD étaient proposés au public, venu pour faire des affaires et rencontrer des amis. Le Comité des Fêtes organise un vide grenier des jouets dimanche 21 novembre de 8h00 à 18h00 à la Buissonnière.



Rénovation de la boucherie Courtet

Entièrement rénovée - intérieur et façade - après plusieurs semaines de travaux d'été, la boucherie-charcuterie Courtet a rouvert ses portes. À la grande satisfaction de la clientèle, qui retrouve les produits de grande qualité de l'établissement de la rue des Ormessons.



Les Sons de la Ferme : sixième édition

La saison 2010-2011 de la Ferme des Jeux a débuté en fanfare le 2 octobre par un concert de l'Orchestre National de Barbès, qui a clos de belle manière les Sons de la Ferme, festival des musiques actuelles de l'agglomération melunaise. En première partie, six groupes de l'agglo sont montés sur scène.



Contes et légendes d'Afrique

La bibliothèque municipale de l'Arcature consacre une exposition aux contes et légendes d'Afrique du 18 octobre au 27 novembre. Dans le cadre de cette manifestation, Sylvie Mombo et Serge Tamas ont offert un spectacle mêlant conte, danse et musique : "La danse de la hyène".

Vaux-le-Pénil-Schwieberdingen : on n'a pas tous les jours 20 ans !

Une importante délégation pénivauxoise s'est rendue dans la ville du Bade-Württemberg pour participer aux festivités du 20^{ème} anniversaire du jumelage. Compte-rendu du Comité de Jumelage.

Cette délégation conduite par Pierre Carassus, maire de Vaux-le-Pénil, comportait à la fois des élus, des associatifs dont de nombreux membres du Comité de Jumelage, des représentants d'organismes municipaux, en particulier de l'École de musique. Elle était donc à l'image de ce jumelage, issu de la convergence du dynamisme associatif et d'une réelle volonté politique.

Les Français ont été hébergés dans les familles allemandes, comme il est de coutume depuis de très nombreuses années. Des liens solides se sont d'ailleurs noués au fil des échanges. Étala sur trois jours, le programme était bien rempli.

► **Vendredi 24 septembre**, à notre arrivée : accueil par la municipalité (signature du Livre d'Or) et dans les familles.

► **Samedi 25 septembre** : au matin s'est déroulée la visite de Marbach am Neckar, ville natale du grand poète Schiller, suivie d'un repas dans le hall de la cave de Hessigheim. Malheureusement, le temps n'a pas permis d'arpenter les merveilleux Felsen Garten (vignobles étagés le long des pentes surplombant le Neckar).

Signature du Livre d'Or



La délégation de VLP et nos amis allemands



La soirée du samedi

Ensuite a eu lieu la soirée d'amitié dans la salle des fêtes, animée par l'École de musique de Schwieberdingen et les chœurs masculins de nos amis allemands. La délégation française a participé essentiellement grâce à la délégation de notre école de musique, et plus modestement grâce au chœur improvisé du comité de jumelage.

► **Dimanche 26 septembre** en fin de matinée : la cérémonie officielle a donné lieu à un échange de cadeaux entre les deux collectivités et entre accueillants et hébergés.

Rappelons, par ailleurs, que Vaux le Pénil est jumelée avec la ville de Belvidere, près de Chicago, et qu'un projet avancé de jumelage est en construction avec la ville de Navalcarnero, près de Madrid.

Échanges scolaires avec Belvidere

Le Comité de Jumelage organise un échange annuel entre des lycéens pénivauxois et leurs homologues de Belvidere - ville des Etats-Unis, dans l'Illinois, jumelée avec Vaux-le-Pénil. Durant l'été 2011, cet échange concernera les élèves de première générale et technologique du lycée Simone Signoret ou scolarisés dans un autre établissement pour les filières qui ne sont pas représentées à Vaux-le-Pénil.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter le Comité de Jumelage : cdj.vauxlepenil@orange.fr

Les brèves de Marianne

De nouveaux commerçants au marché. Plusieurs nouveaux exposants participent désormais au marché dominical de la Ferme des Jeux (de 8h00 à 13h00). Un boucher propose à la clientèle une gamme très complète de produits ; un troisième vendeur de fruits et légumes ainsi qu'un second boulanger complètent l'offre du marché. À noter aussi qu'une productrice de fromages de chèvre présente ses articles dans la cour de la Ferme.



Dernière minute ! Dimanche 7 novembre, les commerçants du marché proposeront une promotion exceptionnelle sur deux de leurs produits. Et dimanche 14 novembre, les jongleurs, échassiers et triporteurs sonores de la compagnie Balligraph assureront l'animation de 9h30 à 11h30.

Inscription sur les listes électorales. Les demandes d'inscription sont recevables toute l'année et peuvent être sollicitées jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre. Se présenter en mairie principale muni des pièces suivantes : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ; livret de famille pour les épouses ; justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, gaz, électricité ou de téléphone, quittance de loyer ; attention : les factures de portable ne sont pas acceptées) ; le cas échéant, une attestation d'hébergement avec copie de la pièce d'identité de l'hébergeant. Pour les ressortissants de l'UE : la carte de séjour.

Éveil musical. Il reste quelques places disponibles au cours d'éveil musical (enfants à partir de 4 ans) dispensé par l'École de musique municipale. Ce cours a lieu le mardi de 17h00 à 18h00. Renseignements et inscriptions : 01 64 71 51 28.

Nous n'oublierons pas Denise Langlois

Conseillère municipale depuis 2001, M^{me} Langlois est décédée le 3 octobre à l'âge de 78 ans.

« La cruelle maladie qui l'a rapidement emportée prive Vaux-le-Pénil d'un de ses plus fidèles serviteurs », a déclaré Pierre Carassus lors des funérailles, rappelant que Denise Langlois « était avant tout une femme engagée, sur le plan politique et dans la vie locale ».

Adhérente du RPR depuis 1989, puis de l'UMP, elle fut déléguée de son parti dans le canton de Melun Nord et trésorière de la circonscription. Dans l'exercice de son mandat de conseillère municipale, elle intégrait notamment le groupe de travail sur l'accessibilité des espaces publics aux personnes handicapées. Elle s'y consacrait avec sérieux et énergie.

Denise Langlois était membre du Comité des Fêtes, dont le président, comme celles et ceux qui l'ont côtoyée, auront longtemps en mémoire son dynamisme et sa constante bonne humeur. Membre également du Comité de Jumelage, elle n'a pas pu, en raison du mal qui la rongait, se rendre à Schwieberdingen pour les festivités du 20ème anniversaire. Aujourd'hui, on se souvient d'elle avec émotion dans cette ville amie. De plus, elle assistait régulièrement aux réunions préparatoires des « mardi cinéma » et elle faisait partie du comité de pilotage de l'Université de Parents. Mais sa notoriété et ses activités excédaient largement les limites de Vaux-le-Pénil : elle était devenue, par exemple, une ambassadrice dévouée de la Confrérie des Chevaliers du Brie de Melun.

« Denise Langlois aimait notre ville, conclut Pierre Carassus, elle n'épargnait pas ses efforts pour la faire progresser et contribuer au bien-être de ses habitants. Vaux-le-Pénil, son Conseil Municipal et les nombreux Pénivauxois et Pénivauxoises qui vous ont connue ne vous oublieront pas, chère Denise ».



Un colloque sur l'accueil éducatif des tout-petits

Samedi 20 novembre de 8h30 à 13h00 à la Maison des Associations.

Les organisateurs - Familles Laïques de Vaux-le-Pénil - le qualifient de "priorité des priorités". C'est pourquoi l'accueil éducatif de la petite enfance fera l'objet d'un colloque auquel participeront une directrice de crèche, une psychologue, un professeur des écoles, des représentants des parents d'élèves et du Conseil Général. Cette rencontre ouverte à tous se tiendra en partenariat avec l'Inspection d'Académie, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, la Mairie et plusieurs associations.

L'accueil éducatif des tout-petits est l'une des clefs de leur épanouissement. Il permet de guider leur éveil sensoriel, psychomoteur et relationnel, de favoriser leur découverte et leur accès à des savoirs. Aujourd'hui, alors que deux millions d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté et que de nombreuses familles connaissent des difficultés, il est indispensable de renforcer le service public de la petite enfance. Ce à quoi s'emploie la Mairie de Vaux-le-Pénil, où 60% des moins de 3 ans sont accueillis dans des structures municipales - un chiffre très supérieur à la moyenne nationale.



Une plaquette de présentation avec le bulletin d'inscription au colloque est disponible aux accueils municipaux. Renseignements : 09 75 38 81 13 ou 06 03 05 55 91.

Marché de Noël et Téléthon : sacré week-end !

Dès vendredi soir et samedi 4 décembre pour le Téléthon, les 4 et 5 décembre à la Ferme des Jeux pour le Marché de Noël. Le marché hebdomadaire se tiendra dimanche matin sur le parking.

Eh oui, Noël approche, et comme Vaux-le-Pénil en a pris l'habitude, le traditionnel Marché aura lieu le premier week-end de décembre. De 10h00 à 19h00 samedi 4, de 10h00 à 18h00 dimanche 5. Les stands ? Environ 70, bien répartis entre les produits de bouche - foie gras, champagne, épices, chocolat et autres gourmandises - et l'artisanat. Les services techniques refont toute la décoration des lieux. De 10h00 à 12h00 pendant les deux jours, il sera possible de faire un tour de calèche dans le jardin ou aux abords de la Ferme grâce à l'association La Poste aux chevaux.

Au rayon animations, un petit chapiteau abritera des ateliers de découverte du cirque : la jonglerie, l'acrobatie, l'équilibrisme n'auront (presque) plus de secrets pour vous. Cette année encore, la ferme pédagogique de Saint-Fargeau-Ponthierry présentera des animaux dans leur enclos et proposera des tours de poney, qui alterneront avec le passage de "tacots sonores" dans la cour de la Ferme.

Sculpteur sur bois à Vaux-le-Pénil, M. Esprit animera un atelier pour enfants où seront confectionnés des porte-clefs, des toupies et d'autres petits objets. N'oublions ni les contes, ni la maquilleuse, et attendons-nous à voir déambuler des échassiers en costumes lumineux et des bateleurs en tous genres. La nuit venue, place au cracheur de feu et à son étonnant spectacle.

Vous êtes gourmand ? Réjouissez-vous, il y aura des marrons chauds et de la barbe à papa, des bonbons comme s'il en pleuvait ainsi que des crêpes et du chocolat chaud au stand du Comité des Fêtes. Et le plus important : le Père Noël en personne fera son apparition les deux jours dans l'après-midi. Oui, le Père Noël !

Téléthon 2010 : « On a tous raison(s) d'y croire »

La 24^{ème} édition aura lieu les 3 et 4 décembre avec l'humoriste Anne Roumanoff pour marraine. Melun étant l'une des villes ambassadrices de l'évènement, les Pénivauxois effectueront vendredi 3 au soir une "descente" sur le chef-lieu du département.

Samedi, le service municipal des sports fédèrera une vingtaine d'associations totalement impliquées dans le Téléthon. Au programme : des tours de piste sur le stade d'athlétisme, un après-midi d'animations au gymnase Jules Ladoumègue et à la Maison des Associations. Et cette année encore, l'arrivée du Tour de France d'À Vaux Motos sera précédée de baptêmes-moto assurés par des membres de l'association.

Vos dons sont attendus sur les sites du Téléthon, les promesses peuvent être relayées par l'adresse Internet de la commune : www.mairie-vaux-le-penil.fr Reflets du mois de décembre présentera le programme détaillé du Téléthon à Vaux-le-Pénil.



Le cracheur de feu



Courrier perturbé : le Maire écrit au directeur du centre de tri

Comme la plupart des Pénivauxois l'ont constaté, la distribution du courrier a été fortement perturbée ces dernières semaines à Vaux-le-Pénil. Le 19 octobre, Pierre Carassus a adressé la lettre reproduite ci-dessous au directeur du centre de tri de la Poste, afin de se faire le relais des inquiétudes de la population.

«Ainsi que j'ai eu l'occasion de vous en faire part récemment de vive voix, de nombreux Pénivauxois me saisissent actuellement pour exprimer leur inquiétude quant aux retards de plus en plus nombreux constatés dans la réception de leur courrier.

Malgré la gêne qui leur est occasionnée, la plupart d'entre eux comprennent les raisons qui ont poussé les personnels de la Poste à entamer un mouvement de grève afin de se battre pour de meilleures conditions de travail et de meilleures conditions d'exercice du service public. Comme la population, la municipalité de Vaux-le-Pénil est très attentive à ce mouvement dont nous espérons qu'il débouchera sur l'amélioration attendue tant par les personnels de la Poste que par les usagers.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée ».

Exposition des Amis des Arts de Seine-et-Marne

Du 21 au 28 novembre au Manège de la Ferme des Jeux. Horaires d'ouverture de 14h00 à 18h00. Entrée libre.

Plus que centenaire, cette association seine-et-marnaise est irriguée par l'éternelle jeunesse de la création. Ses membres sont des artistes plasticiens, en particulier des peintres.

Les scolaires de Vaux-le-Pénil s'y rendront avec leurs enseignants, qui disposeront là d'un formidable outil pédagogique. Et dimanche 28 novembre, vous pourrez rencontrer de nombreux artistes exposants et participer à leur traditionnelle "journée ateliers".

Renseignements : 01 64 71 91 20



"L'Ours"

de Jessica Guer

Numéros de téléphone et renseignements utiles



► **Horaires mairie (8, rue des Carouges) :** Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Permanences le mardi de 17h00 à 18h30 (hors période de vacances scolaires).

Standard : 01 64 71 51 00 (urgence 24h/24).
E-mail : accueil@mairie-vaux-le-penil.fr

► **Horaires police municipale (169, rue d'Égreffin) :** du lundi au samedi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00

Tél : 01 64 71 91 60. E-mail : police.municipale@mairie-vaux-le-penil.fr

► **Commissariat de police de Melun (24h sur 24) :** 01 60 56 67 77

► **Urgence sapeurs-pompiers : 18 – SDIS Vaux-le-Pénil :** 01 64 83 52 50

► **Médecins de garde :** 08 00 28 04 56

► **Médecins d'urgence :** 08 25 82 65 05

► **Urgences hospitalières :** 01 64 71 60 00

► **Centre anti-poison :** 01 40 05 48 48 ou 01 40 05 45 45

► **Urgence gaz :** 08 00 47 33 33

► **Urgence électricité :** 08 10 33 31 94

Urbanisme : un service municipal

La loi confie aux communes le soin de définir les modalités de construction et d'urbanisme sur leur territoire au moyen d'un Plan d'Occupation des Sols (POS), prochainement remplacé par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en application de la loi de 2000 sur la Solidarité et le Renouvellement urbain. Le service municipal de l'urbanisme accompagne les administrés dans leurs démarches légales concernant les travaux qu'ils souhaitent entreprendre, en vue de l'obtention des certificats et permis nécessaires.

Besoin d'un certificat d'urbanisme, d'un permis de construire ou d'aménager ? Les Pénivauxois doivent s'adresser au service municipal de l'urbanisme et de l'environnement, qui reçoit sans rendez-vous de 13h30 à 17h00, du lundi au vendredi, dans les locaux des services techniques, ou sur rendez-vous toute la journée.

Cette proximité est la bienvenue, car le droit de l'urbanisme est particulièrement complexe et évolutif : autant s'adresser à des spécialistes avant de se lancer dans des travaux coûteux, pour être sûr d'agir en conformité avec la loi. « Nous consacrons une bonne partie de notre temps à conseiller nos administrés, insiste Gérald Babillotte, responsable du service. Il est bon de débayer avec eux tout ce qui pourrait être négatif dans leur dossier ». Pour pouvoir guider au mieux les Pénivauxois, les 3 agents du service restent en contact étroit avec notaires, architectes, géomètres et représentants de diverses administrations.

À l'arrivée, au terme d'une instruction gratuite qui dure en moyenne de un à deux mois, le service délivre, sous l'autorité et la signature du Maire, plusieurs centaines de documents officiels par année. En 2009, malgré le ralentissement dû à la crise, Vaux-le-Pénil a enregistré 119 déclarations d'intention d'aliéner, 126 déclarations préalables de travaux, 53 permis de construire de maisons individuelles, 1 permis d'aménager et 117 certificats d'urbanisme. On ne chôme pas !



Des centaines de dossiers traités chaque année

Vers un Plan Local d'Urbanisme

Certificats et autorisations sont accordés en fonction du Plan d'Occupation des Sols approuvé en 1983 par le Conseil municipal et modifié depuis à plusieurs reprises. Précisons que le POS tient compte des obligations urbanistiques définies par l'État (notamment en matière de prévention des risques d'inondation) ainsi que des schémas directeurs de la Région et de l'intercommunalité. Le POS subdivise la ville en plusieurs zones, constructibles ou non-constructibles, et précise, le cas échéant, les contraintes urbanistiques propres à certains secteurs - par exemple dans les environs du Château.

Conformément à la loi votée en 2000, la Ville de Vaux-le-Pénil a décidé de se lancer dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui, à terme, remplacera l'actuel Plan d'Occupation des Sols. Prenant en compte de multiples données - urbanistiques, sociales, environnementales, économiques -, le PLU est l'expression de la volonté d'aménager la commune sur le long terme. Sa construction comporte plusieurs phases d'analyses et de concertation. Le 30 septembre dernier, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de faire appel à un bureau d'études spécialisé pour l'élaboration de ce PLU.

L'avenir ? « Nous voulons inscrire l'exigence de solidarité dans le réaménagement du cœur de ville, y définir un espace pour un habitat accessible aux jeunes générations, explique Henri de..., conseiller municipal délégué à l'urbanisme. D'une façon générale, nous souhaitons éviter les projets qui dénatureraient une rue ou un quartier. Préserver le patrimoine de nos concitoyens et le visage de Vaux-le-Pénil : c'est ce que s'emploie à faire le service municipal de l'urbanisme ».



Selon le type de travaux, une autorisation peut être nécessaire

Urbanisme : mode d'emploi

Voici les questions le plus souvent posées au service municipal de l'urbanisme.

Je désire vendre un bien immobilier : quelle démarche légale dois-je effectuer ?

C'est le notaire qui s'en charge. Qu'il s'agisse d'un terrain, d'un bâtiment, d'une maison, il fait parvenir en Mairie une **déclaration d'intention d'aliéner**. La commune peut éventuellement exercer son droit de préemption : elle est prioritaire dans l'achat du bien en question. En 10 ans, la Mairie de Vaux-le-Pénil n'a exercé ce droit que trois fois, toujours afin de protéger l'intérêt général.

L'obtention d'un certificat d'urbanisme me dispense-t-elle d'un permis de construire ?

Non, le **certificat d'urbanisme** est un acte administratif qui indique les règles applicables sur un terrain donné. Il délivre une information sur la constructibilité, sur les droits et obligations liés à ce terrain. Mais il ne constitue pas une autorisation, ce n'est pas un permis de construire, c'est un document qui renseigne. Il existe deux types de certificats d'urbanisme : le certificat d'information, qui n'indique pas si le terrain est constructible ; le certificat opérationnel, qui précise si le terrain peut être utilisé pour la réalisation d'un projet et donne l'état des équipements publics existants ou prévus (voies et réseaux).

Un permis de construire est-il exigible pour tout type de construction ?

Il l'est dans tous les cas au-delà de 20 m² de construction. Autrement dit, si vous construisez une véranda ou un abri de jardin d'une surface supérieure à 20 m², il vous faut un **permis de construire**. Ce document est également nécessaire en cas de changement de destination d'une construction accompagnée de travaux (par exemple la transformation d'un local commercial en lieu d'habitation). À partir de 170 m² de construction, le recours à un architecte est obligatoire.

Et si l'on construit sur une surface inférieure à 20 m² ?

Il faut alors faire une **déclaration préalable de travaux**, qui permet à l'administration de vérifier qu'un projet de construction est conforme aux normes en vigueur. Ce document est également exigible lorsqu'on modifie l'aspect extérieur d'un bâtiment (comme le percement d'une fenêtre), ou par exemple lorsqu'on installe un panneau photovoltaïque.

En cas de démolition, faut-il aussi une autorisation ?

Ce n'est plus obligatoire sauf si l'on se trouve dans le rayon "classé" par Architectes et Bâtiments de France (à Vaux-le-Pénil : aux environs du Château).

Comment effectuer les démarches nécessaires à l'obtention des différents documents ?

On peut télécharger les formulaires sur <http://service-public.fr> ou bien les retirer au service de l'urbanisme dans les locaux des services techniques. Les agents municipaux vous préciseront quelles sont les pièces que vous devez fournir et vous donneront tous les conseils légaux et réglementaires que vous pouvez requérir. Les démarches sont gratuites et les dossiers mettent de 1 à 2 mois pour aboutir.

Peut-on présenter un recours en cas de refus d'obtention d'un permis de construire ?

Lorsqu'un permis de construire a été refusé, le demandeur peut adresser un courrier recommandé au Maire dans les deux mois suivant le refus pour le prier de revoir sa position, ou saisir le tribunal administratif.

Service municipal de l'urbanisme et de l'environnement : 479bis, rue de la Justice (zone industrielle). Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00. Sur rendez-vous : 01 64 10 46 91.

Avec ~~Sans~~ engagement de votre part !

Un festival sur l'engagement à la Ferme des Jeux, du 8 au 26 novembre. Avec la participation de nombreux intervenants, dont Dominique Noguères, vice-présidente de la Ligue des Droits de l'Homme.

De l'exercice de la citoyenneté à l'engagement politique, syndical ou associatif, il n'y a qu'un pas, volontiers franchi par nombre de personnes de tout âge. D'autant que l'époque actuelle conjugue crise économique et sociale avec guerres et violations des droits de l'homme. Cependant, cet horizon obscur est souvent percé de rayons lumineux par celles et ceux qui s'engagent. Car s'engager, c'est d'abord nourrir l'espoir.

En partenariat avec Amnesty International, Attac, la Ligue des Droits de l'Homme, Familles Laïques et le Rocheton, la Ferme des Jeux propose un festival consacré à l'engagement, dont la soirée culminante sera la représentation de la pièce de théâtre *Sacco et Vanzetti*.

Programme

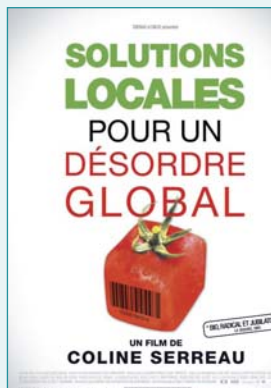
Lundi 8 novembre à 20h30, cinéma : *La Révélation*, un film de Hans-Christian Schmid. Un ancien général serbe est traduit devant le Tribunal International de La Haye pour crimes contre l'humanité... Une soirée animée par Amnesty International (www.amnesty.fr).

Mardi 16 novembre à 20h30, cinéma : *Solutions locales pour désordre global*, un film de Coline Serreau, pour qui « les films d'alerte et catastrophistes ont été tournés, ils ont eu leur utilité, mais maintenant il faut montrer qu'il existe des solutions, faire entendre les réflexions des paysans, des philosophes et économistes qui (...) inventent et expérimentent des alternatives ». Soirée pilotée par le Comité Attac 77 Sud (www.france.attac.org).

Lundi 22 novembre à 20h30, cinéma : *Les Arrivants*, un documentaire de Claudine Bories et Patrice Chagnard sur la Coopération pour l'accueil des familles demandeuses d'asile. Soirée présentée par le Rocheton et la Ligue des Droits de l'Homme, en présence de Dominique Noguères, sa vice-présidente (www.ldh-france.org).

Jeudi 25 novembre à 20h30, café-philosophie de l'Association de la Ferme des Jeux : *D'où vient notre besoin de justice ?*, débat animé par Anne-Marie Claire, professeur de philosophie. Entrée libre, réservation souhaitable : assofermedesjeux@gmail.com

Vendredi 26 novembre à 20h45, théâtre : *Sacco et Vanzetti*, mis en scène par François Bourcier avec Jacques Dau et Jean-Marc Catella (voir p.8)



Désirée à domicile

Rue Bouton-Gaillard, chez M. et M^{me} Borrel, on affiche complet. En ce dimanche après-midi, le salon est prêt à accueillir 26 invités, des amis et des voisins conviés à une représentation à domicile de la première demi-heure de *Désirée*, création de Trois Petits Points et Compagnie qui sera présentée en février à la Ferme des Jeux.

Institutrice retraitée, M^{me} Borrel souligne la qualité des interventions dans les écoles de la compagnie en résidence à Vaux-le-Pénil. De plus, le couple apprécie le théâtre chez soi, auquel il a déjà ouvert ses portes par trois fois, « parce que c'est stimulant du point de vue intellectuel et que la maison en reste imprégnée pendant des semaines ».

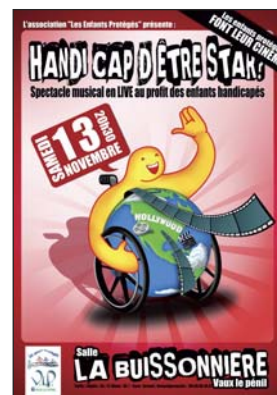


Pour Jean-Yves Auffret, animateur de Trois Petits Points, les 6 représentations à domicile réalisées ou programmées « permettent de confronter une partie du spectacle avec un regard extérieur. Notre compagnie a toujours choisi de sortir des murs pour aller à la rencontre du public. Donner un avant-goût de la pièce, c'est inciter les gens à aller à la Ferme des Jeux ».

Nos assos bougent

Handi Cap'd'être star ?

L'association "Les Enfants Protégés" présente son traditionnel spectacle musical au profit des enfants handicapés samedi 13 novembre à 20h30, à la Buissonnière. Thème de cette édition 2010 : le cinéma. L'association est animée par des enfants de 7 à 12 ans et leurs parents, désireux, par le biais de spectacles musicaux, « d'ouvrir leurs cœurs vers d'autres enfants, ceux pour qui la route est jonchée d'obstacles, tels que le handicap ou les maladies qui nécessitent de longs séjours hospitaliers ». Renseignements : 06 89 46 19 27 ou www.enfants-protectes.fr



Vaux Commerces en fête. L'association des commerçants organise dix jours d'animations, du 6 au 15 décembre. Une grande tombola permettra de gagner de nombreux lots. *Reflets* de décembre présentera le programme détaillé de cette "décade prodigieuse".

Jardins partagés. L'association La Poste aux Chevaux souhaite mettre en place des jardins partagés à Vaux-le-Pénil, sur le site des Prés Neufs. Si vous êtes intéressés par ce projet, contactez le 01 64 09 27 50 ou yvan.michit@wanadoo.fr avant le 15 novembre.

Club Le Bon Temps. Depuis 40 ans, cette association organise des sorties et des activités pour ses membres. Tous les lundis et jeudis après-midi, à la Maison des Anciens, belote, loto, scrabble et autres jeux de société, suivis d'un goûter. Contact : 01 64 38 43 70

Trois Pénivauxoises qui ont du talent

Quand Monia chante, ses filles dansent. Et pas n'importe où, s'il vous plaît. Les Adjambga mère et filles se produisent sur la scène de la célèbre émission *La France a un incroyable talent*, dont la cinquième saison est diffusée par M6 les mercredis à 20h40, à partir du 3 novembre.

Monique Adjambga, dite Monia, chante depuis son plus jeune âge. Avec ses sœurs d'abord, en compagnie desquelles elle a fréquenté des salles parisiennes et même à l'étranger. « Nous chantions de la variété américaine, dans le style jazz et soul que j'affectionne toujours aujourd'hui », se souvient-elle. Aujourd'hui, elle concilie son travail d'aide médico-psychologique avec une activité artistique semi-professionnelle : enregistrements de jingles pour les radios, cours de chant à domicile ou en ateliers dans les foyers de personnes âgées ou handicapées.

Quant à Orlane (18 ans, lycéenne à Simone Signoret) et Shanice (13 ans, collégienne à la Mare aux Champs), elles ne chantent pas. « Par timidité », expliquent-elles, une timidité qu'apparemment elles n'éprouvent pas pour danser. Car depuis deux ans, les deux sœurs dansent "sérieusement", toujours en duo, au rythme du hip-hop ou de la house music (les connaisseurs apprécieront). À leur actif, de nombreux shows, à la Buissonnière, au café Bobby Sands, au Millénaire à Savigny-le-Temple, où elles font

preuve de « souplesse, endurance, confiance en soi et sens de la musique » - qualités indispensables aux bonnes danseuses.

La fusion du chant de l'une avec la danse des autres ? C'est une première pour l'émission. « Nous avons passé un pre-casting sur Internet, puis un deuxième casting devant la production avant d'être sélectionnées ». De leur passage sur M6 - « au pays des merveilles » - elles gardent le meilleur souvenir et nourrissent l'espoir qu'il donnera un coup de pouce décisif à une carrière professionnelle. Mais au fait, dans ce moderne et télévisuel radio-crochet, jusqu'où sont-elles allées ? Réponse devant le petit écran.



Hôpital : tous unanimes sauf...

Le 29 septembre 2010, le conseil municipal de Dammarie-les-Lys a adopté, **à l'unanimité**, une motion demandant la réouverture du bloc opératoire de chirurgie générale de l'hôpital de Melun la nuit et le week-end.

Le 4 octobre 2010, les représentants des 14 communes de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine ont voté, **à l'unanimité**, une motion proposée par la Ville de Vaux-le-Pénil demandant elle aussi cette réouverture.

Le 13 octobre 2010, le conseil municipal du Mée-sur-Seine a repris cette motion et l'a, à son tour, votée **à l'unanimité**.

Le 15 octobre 2010, réunis en séance plénière, les élus du Conseil général de Seine-et-Marne ont eux aussi, **à l'unanimité**, formé un tel vœu.

Le 21 octobre 2010, **à l'unanimité**, le conseil municipal de Melun a repris et voté la motion adoptée par la Communauté d'agglomération.

Cette mobilisation **unanime** des élus de l'Agglomération et du Département, à laquelle la majorité municipale a largement contribué, est sans précédent.

MAIS...

Le 30 septembre 2010, **les groupes présidés par Clodi Pratola et Antoine Franzi ont refusé de voter la motion présentée par la majorité au conseil municipal de Vaux-le-Pénil** dont l'objet était la réouverture du bloc opératoire de chirurgie générale de l'hôpital de Melun la nuit et le week-end.

Chacun peut ainsi juger de l'attitude de l'opposition municipale à Vaux-le-Pénil sans qu'il soit besoin d'ajouter un quelconque commentaire...

Les élus des groupes de la majorité municipale
"Se rassembler pour Vaux-le-Pénil"
et "Citoyenneté et Démocratie"

Décès de Denise Langlois

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est avec une grande TRISTESSE que nous avons subi le décès de Denise Langlois, notre amie d'"Un nouvel élan pour Vaux-le-Pénil".

Sa présence, son esprit d'ouverture, sa participation active aux associations municipales en faisaient une incontournable de la vie pénivauvoise.

« *Souris même si ton sourire est triste, car il existe quelque chose de plus triste qu'un sourire triste, c'est bien la tristesse de ne plus pouvoir sourire* » - (Anonyme).

Clodi Pratola, Palmyre Debossu,
Marc Dumont, Jean-Claude Caron,
"Un Nouvel Élan pour Vaux-le-Pénil".

Pour nous joindre : clodi.pratola@free.fr

Les angoisses du Maire, suite...

Après la parution de notre dernier article dans cette tribune, **nous nous sommes fait "gronder"** lors du conseil municipal suivant...!

Nous serions, (dixit monsieur le Maire), inconscients de ne pas signer une motion présentée par les groupes majoritaires du conseil municipal appelant à la non fermeture des urgences de l'Hôpital de Melun!

Nous sommes tous, bien sûr, contre la fermeture des urgences, mais estimons que cette énième motion tout aussi inefficace que les précédentes ne peut que générer de l'angoisse chez nos concitoyens.

Eh bien, nous persistons et nous signons ce que nous avons écrit dans le précédent *Reflets*.

Déjà Platon, à la fin de la "République" décide d'effrayer ses lecteurs pour faire passer en force son modèle de cité idéale ; pour toucher le plus grand nombre, rien n'est plus efficace que de frapper l'imagination par un **scénario catastrophe**.

Alors, on peut s'interroger et se demander si la peur ne serait pas là uniquement pour **cacher un déficit** dans l'argumentaire ?

Quel est donc l'intérêt d'utiliser des **méthodes** de communication **d'un autre âge** ?

Où était le débat annoncé dans la grande réunion publique ? Nous aurions aimé, en dehors de l'intervention certes utile de syndicalistes, y rencontrer le directeur de l'hôpital, la présidente du conseil d'administration de la clinique des Fontaines...

Le débat démocratique ferait-il peur ?

L'équipe de "Vaux-Ensemble !"
Antoine Franzi, Alain Valot
vaux-ensemble@orange.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Juillet 2010

➤ Louane, Abigaël Bonalair née le 17 juillet 2010

Septembre 2010

➤ Noémie Vieussan née le 17 septembre 2010

➤ Yona, Laëtitia, Nathalie Sciuk née le 25 septembre 2010

➤ Gaëtan, Thibault, Albert Fernandes né le 26 septembre 2010

➤ Andrew, André, Pierre Atkins Barratt né le 27 septembre 2010

➤ Clément, Christophe Libersac né le 28 septembre 2010

➤ Maëlys, Alexa Bemba Milandou née le 29 septembre 2010

Mariage

Septembre 2010

➤ Fabrice, Richard, Vissa et Fabienne, Caroline Hamon mariés le 17 septembre 2010

➤ Jérôme, José, Dominique Lourençon et Angélique, Gaëlle, Sonia Chauvette mariés le 18 septembre 2010

Décès

Juillet 2010

➤ M. Heitor Guedes Ferreira décédé le 9 juillet 2010

➤ M. Raymond, Paul, Henri, Gaston Froidure décédé le 24 juillet 2010

Août 2010

➤ M. Guy, Victor Leinheiser décédé le 31 août 2010

Septembre 2010

➤ M. Yves, Claude Le Bail décédé le 3 septembre 2010

➤ M. Jean-Claude Boucaud décédé le 23 septembre 2010

AU "TOP" DE L'ARCATURE

Bibliothèque

Section adultes :

➤ Roman : "Le goût des pépins de pomme", de Katherina Hagen, aux éditions Anne Carrière - **Coup de cœur des bibliothécaires**. Iris, bibliothécaire à Fribourg, vient d'hériter de la maison de sa grand-mère dans le nord de l'Allemagne. Lorsqu'elle redécouvre la maison, les souvenirs de trois générations de femmes affluent...

➤ Documentation : "Le temps des roulottes", de Jeanne Bayol, aux éditions Aubanel. Jeanne Bayol, décoratrice et restauratrice de ces maisons roulottes, nous livre ici un opus résonnant des échos des gitans aux Saintes-Maries-de-la-Mer ou à Cadix.

➤ Manga : "Pluto", de Naoki Urasawa et Osamu Tezuka. Un thriller futuriste imprégné de préoccupations contemporaines.

➤ Roman Ados : "Peine maximale", d'Anne Wantal, aux éditions Actes Sud junior. Kolia, 25 ans comparait pour vol et enlèvement d'enfant. Le procès durera 3 jours, pendant lesquels nous suivrons tour à tour le point de vue, les sentiments, les revirements de la cour, des jurés, des soeurs de Kolia. Une plongée saisissante dans le monde judiciaire !

Section jeunesse :

➤ Conte (Livre C.D.) : "Les Matriochkas de Natacha". La petite Natacha vit dans une forêt de bouleaux avec ses grands-parents et cinq petites poupées de bois qui jouent à cache-cache avec elle. Pourquoi disparaissent-elles ? Elle le découvrira le jour de ses sept ans...

PERMANENCES DES ÉLUS

Les mardis soirs en mairie de 17h00 à 18h30

9 Novembre 2010 : M^{me} **Jacqueline Cheviyer**, maire adjointe chargée de l'enfance et du scolaire.

16 Novembre 2010 : M^{me} **Ginette Moreau**, maire adjointe chargée de l'intergénération, du développement durable et du logement.

23 Novembre 2010 : M^{me} **Josette Guyard**, maire adjointe chargée de la culture.

30 Novembre 2010 : M. **Jean Louis Masson**, maire adjoint chargé des transports et des déplacements quotidiens.

7 Décembre 2010 : M^{me} **Corinne Magnifico**, maire adjointe chargée des sports.

Vendredi 5 novembre à 20h30

Université de Parents : "Les rythmes de vie de mon enfant"

Manège de la Ferme des Jeux
Avec Patricia Fouassier-Lafage, psychologue clinicienne
Renseignements : 01 64 71 91 20

Samedi 6 novembre à 19h00

Concours de belote de Fey Fouyapen

Maison des Associations
Renseignements : 06 69 05 61 67

Dimanche 7 novembre à 14h00

Loto de la FNACA

Maison des Associations
Renseignements : 01 60 68 52 83

Judi 11 novembre

92^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918

Rassemblement devant la Mairie à 11h00
Renseignements : 01 64 10 46 94

Samedi 13 novembre à 20h30

Handi Cap' d'être star ?

La Buissonnière
Par l'association Les Enfants Protégés (voir p.6)
Renseignements : 06 89 46 19 27



CINÉ-CLUB

Le Chat (cycle Simone Signoret)

**Lundi 15 décembre à 20h45
à la Ferme des Jeux**

Un film (1971) de Pierre Granier-Deferre, avec Simone Signoret et Jean Gabin, d'après un roman de Georges Simenon. Une soirée proposée par l'Association de la Ferme des Jeux et les élèves de 1^{ère} L du lycée Simone Signoret, en hommage à la grande actrice disparue il y a 25 ans.
Renseignements : 01 64 71 91 28



Samedi 20 novembre de 8h30 à 13h00

Colloque sur l'accueil éducatif des tout-petits (voir p. 4)

Maison des Associations
Renseignements : 09 75 38 81 13 ou 06 03 05 55 91

Samedi 20 novembre à 20h30

Concert de la Sainte-Cécile présenté par l'École de Musique

La Ferme des Jeux
Thème : le voyage, musiques du monde
Réservations indispensables : 01 64 71 51 28

Dimanche 21 novembre de 8h00 à 18h00

Vide Grenier des jouets du Comité des Fêtes

La Buissonnière
Renseignements : 01 64 71 91 20



Dimanche 21 novembre à 14h00

Loto de LSR PTT

Maison des Associations
Renseignements : 01 60 68 63 63

Du 21 au 28 novembre, de 14h00 à 18h00

Exposition des Amis des Arts

La Ferme des Jeux
Entrée libre (voir p.4)
Renseignements : 01 64 71 91 20



THÉÂTRE

Sacco et Vanzetti

**Vendredi 26 novembre à 20h45
à la Ferme des Jeux**

Exécutés en 1927 pour un braquage sanglant qu'ils n'avaient pas commis, Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti furent réhabilités 50 ans plus tard. Le "tort" de ces deux italo-américains était leur engagement anarchiste dans une période de luttes sociales exacerbées. Morts pour l'exemple... Les voilà dans leur cellule, alors que leurs bourreaux préparent la chaise électrique. Ils se remémorent leur procès, les manipulations et les chantages de la police, leur calvaire de 7 ans dans le couloir de la mort. Sur le thème universel de l'injustice, Alain Guyard a écrit une pièce forte et épurée, remarquablement interprétée par les duettistes Dau et Catella.
La pièce *Sacco et Vanzetti* fait partie d'un festival consacré à l'engagement, avec au programme des projections cinéma et un café-philosophie. (Voir p.6)
Renseignements : 01 64 71 91 28



Mercredi 1^{er} décembre à 15h00

"Les Histoires de la mère Noël"

Bibliothèque de l'Arcature
Spectacle de marionnettes à partir de 4 ans, par la compagnie "Joli temps pour la saison"
Renseignements et réservations : 01 64 71 51 73/77

HUMOUR

Vincent Roca,

"Vite, rien ne presse"

**Vendredi 3 décembre à 20h45
à la Ferme des Jeux**

Éloge de la lenteur dans un monde qui tourne trop vite. Il fait gros temps : pluies de secondes, tourbillons de moments, vent de folie... Vincent Roca voudrait à la fois suspendre l'instant et l'avaloir cul siècle ! Il taquine l'horloge, brave les empêcheurs en eaux troubles, se moque joyeusement de ceux qui roulent sur la bande d'apeurés d'urgence. Quand le futur se prend les pieds dans le présent et culbute dans le passé, c'est décidément que rien ne presse...
Avec sa nouvelle création, l'auteur et comédien, humoriste au *Fou du Roi sur France Inter*, sort des cadrans battus et s'interroge, entre laps et perpète, sur le temps qui ne nous quitte pas d'une semaine. Mis en scène par Gil Galliot, cet obsédé textuel passe de la haute voltige verbale au funambulisme parolier, du "delirium très mots" à l'art de sucrer les phrases.
Renseignements : 01 64 71 91 28



Samedi 4 décembre

Téléthon

La Ferme des Jeux
Maison des Associations et gymnase J. Ladoumègue (voir p.4)
Renseignements : 01 64 09 54 15



Samedi 4 décembre à 20h00

Chanté Nwel, spectacle de Fey Fouyapen

Salle Beuve et Gantier
Renseignements : 06 69 05 61 67

**Samedi 4 décembre de 10h00 à 19h00
et dimanche 5 de 10h00 à 18h00**

Marché de Noël (voir p.4)

La Ferme des Jeux
Renseignements : 01 64 10 46 94



Le magazine de l'information municipale :
01 64 71 51 00 - www.mairie-vaux-le-penil.fr

Directeur de publication : Dominique Gastrein / **Rédacteur en chef :** Gilles Baudin / **Comité de rédaction :** Fabrice Boulard, François Leconte et Yann Linard / **Conception, maquette :** Aurélie Normand / **Impression :** Imprimerie de Mormant - 01 64 06 90 12. ©Photos Service Communication, Bernard Hup, Lionel Antoni, DR. Ce magazine est imprimé sur papier recyclé.